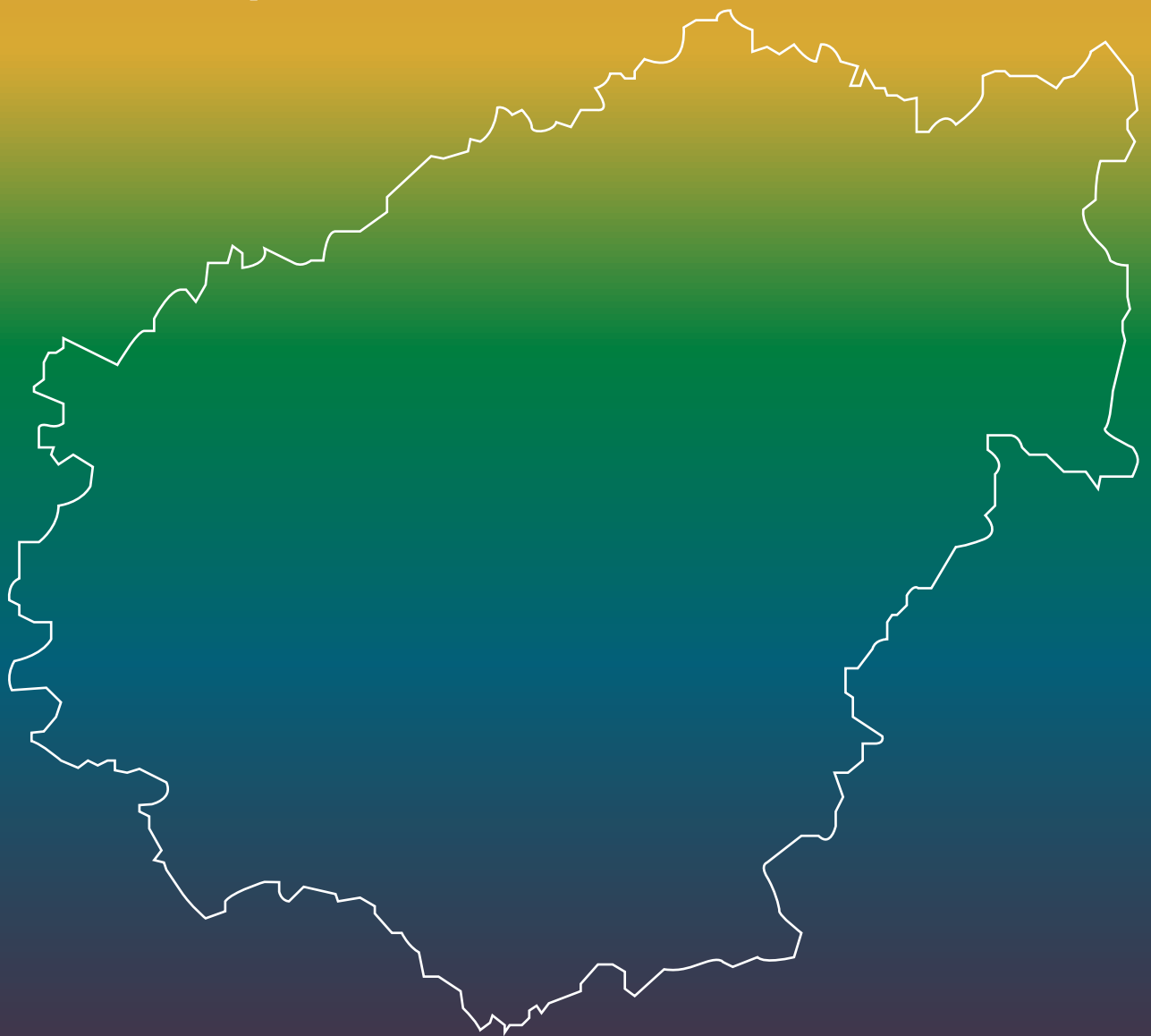




**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan départemental de lutte contre les LGBTphobies en Corrèze



Sommaire

Propos liminaires	3
1. Renforcer la sensibilisation des publics	4
2. Construire les outils d'un diagnostic structuré en Corrèze	8
Modalités d'évaluation et de mise à jour du plan	11

Propos liminaires



Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Ce principe de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen interdit toutes discriminations, notamment celles fondées sur les orientations sexuelles et identités de genre. Notre code pénal sanctionne ainsi ces discriminations

Si d'immenses progrès ont été réalisés pour défendre les droits des personnes LGBT+, force est de reconnaître que les LGBTphobies sont toujours aussi présentes. Ainsi depuis 2016, les actes anti-LGBT+ enregistrés en France ont progressé de 129 %. Ce sont autant d'insultes, de discriminations, d'humiliations et d'agressions physiques que vivent certains de nos concitoyens au quotidien.

L'incompréhension, le rejet et la haine persistent, souvent accompagnés d'un sentiment d'impunité des auteurs. Il est intolérable que des citoyens français puissent être marginalisés, exclus, empêchés, raillés ou violentés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Comme il est anormal que des adolescents ressentent un sentiment de honte, de solitude, voire de peur à la découverte de leur sexualité allant parfois jusqu'au suicide.

En Corrèze, la remontée d'informations sur les actes et propos LGBTphobes demeure encore rare. Les victimes et les témoins ne s'adressent que trop rarement aux autorités. Les phénomènes de LGBTphobies sont perceptibles en milieu scolaire et dans nos rues mais le déficit de données fiables limite la capacité des pouvoirs publics à apporter une réponse structurée et adaptée à l'échelle du département.

Ainsi, en application du plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ pour la période 2023 – 2026, ce premier plan d'action départemental ambitionne de renforcer dès à présent l'information et la coordination des acteurs et des services en matière de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+. Il constitue un cadre de référence pour les appels à projets locaux de la DILCRAH.

Les discriminations et la haine à l'encontre des personnes LGBT+ génèrent des injustices individuelles et portent atteinte à la cohésion de la société.

L'investissement résolu de l'ensemble des acteurs locaux dont les services publics, doit permettre de rendre concrète et effective l'égalité et la sérénité des personnes LGBT+.

Etienne Desplanques

Préfet de la Corrèze



1. RENFORCER LA SENSIBILISATION DES PUBLICS

Objectif n°1 : Communiquer plus largement auprès du public afin de libérer la parole des victimes et des témoins d'actes et de propos LGBTphobes

Les actes et propos LGBTphobes s'expliquent en partie par un manque de recul des auteurs, notamment sur la conséquence de leurs actes, ainsi que par l'ignorance ou la méconnaissance des réalités sociétales de la diversité des orientations sexuelles et identités de genre. Des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public et de publics spécifiques (scolaires, milieu du sport, etc), ainsi que des campagnes d'affichage pourraient améliorer significativement la prévention de ces actes.

Action n°1 : Mettre en place une campagne départementale d'information et de sensibilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT+
=> Pilote : préfecture de la Corrèze, pôle communication interministérielle
=> Partenaires : DDETSPP, collectivités territoriales, DILCRAH

Le développement d'initiatives en faveur de la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBTQI+ en Corrèze nécessite une mobilisation des acteurs du territoire en particulier les élus et les associations. Les services de l'État peuvent notamment s'appuyer sur les EPCI, sur l'association des maires, les CCAS et les fédérations sportives.

Sous-action 1.A : Associer les communes aux actions de communication et de sensibilisation via les magazines et gazettes
=> Pilote : préfecture de la Corrèze, pôle communication interministérielle
=> Partenaires : collectivités territoriales, DILCRAH
=> Indicateurs : nombre de communes ayant publié des communiqués, nombre de communes ayant installé des affichages publics

Sous-action 1.B : Travailler à l'émergence d'initiatives locales de lutte contre les LGBT+
=> Pilote : préfecture de la Corrèze, cabinet
=> Partenaires : DDETSPP, collectivités territoriales, DILCRAH
=> Indicateurs : nombre de communes ayant mis en œuvre une action locale de lutte contre les discriminations LGBTphobies

Sous-action 1.C : Impliquer les clubs et fédérations sportives
=> Pilote : SDJES
=> Partenaire : CDOS
=> Indicateurs : nombre de clubs et fédérations locales ayant relayé une campagne de communication, nombre de clubs et fédérations locales ayant réalisé une campagne interne

Le dialogue avec la population en matière de haine et de discriminations anti-LGBT+ doit faire l'objet d'une action complémentaire de l'État. La DREETS propose par exemple, des formations à la lutte contre les discriminations à destination des médiateurs sociaux sous convention adultes-relais. Leur déploiement avec le renforcement des aspects LGBT+ seront favorisés pour mieux lutter contre ces phénomènes et engager un travail de pédagogie.

Action n°2 : Former les médiateurs sociaux sur la lutte contre les LGBTphobies

=> Pilote : DDETSPP19

=> Partenaires : collectivités territoriales

=> Indicateurs : nombre de médiateurs sociaux sensibilisés et formés, taux de médiateurs sensibilisés

Objectif n°2 : Renforcer la communication auprès des jeunes scolarisés

Le milieu scolaire concentre les risques d'actes anti-LGBT+. En outre, les victimes et les auteurs sont par nature des personnes fragiles. En effet, les actes homophobes et transphobes peuvent entraîner des conséquences graves sur les adolescents qui en sont victimes. Ainsi, selon les études épidémiologiques récentes, les jeunes LGBT ont 2 à 7 fois plus de risques d'effectuer une ou plusieurs tentatives de suicide au cours de leur vie que le reste de la population.

En milieu scolaire, les jeunes LGBT+ sont d'autant plus sensibles à l'homophobie et la transphobie qu'ils découvrent alors leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre. Ils peuvent également subir des réactions hostiles de leurs proches, sans trouver le soutien et l'aide nécessaires qui leur permettraient de traverser cette période difficile de questionnement et parfois de rejet.

Des actions de prévention ciblées, dans l'enceinte des collèges et lycées du département seront mises en œuvre. Des visuels informatifs (affiches, flyers) renseigneront les adolescents mais aussi leur encadrement sur les comportements et les risques. Cette campagne pourra s'accompagner du visionnage de courts et long-métrages contre l'homophobie et la transphobie. Il convient d'assurer une répartition territoriale équilibrée qui laisse une part importante aux établissements des secteurs ruraux.

Action n°3 : Améliorer l'information des jeunes et mieux les sensibiliser

=> Pilote : DSDEN19

=> Partenaires : cabinet de la préfecture, DILCRAH

=> Indicateurs : nombre de formations réalisées, nombre de jeunes sensibilisées, taux d'établissements couverts par au moins une action de sensibilisation

Le renforcement des principes républicains doit faire l'objet d'une attention particulière dans les QPPV. Afin de toucher le public de ces quartiers, une action coordonnée avec la politique de la ville et la cité éducative, sera conduite pour obtenir des résultats significatifs.

Dans un premier temps, une formation à la « prévention de l'homophobie et de la transphobie » dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV) de Brive-la-Gaillarde pourra être mise en place auprès des élus, employeurs, agents des services publics, professionnels et bénévoles des associations de quartier, personnels des bailleurs sociaux (gardiens d'immeubles) et intervenants prestataires des actions financées par le Contrat de ville et la Cité éducative. Un format en présentiel sera privilégié. Une attention particulière sera portée aux choix du prestataire de service.

Action n°4 : Cibler les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV)

=> Pilote : délégué du préfet à la politique de la ville

=> Partenaires : cabinet de la préfecture, DILCRAH

=> Indicateurs : nombre de formations organisées, nombre de personnes sensibilisées



2. CONSTRUIRE LES OUTILS D'UN DIAGNOSTIC STRUCTURÉ EN CORRÈZE

Un observatoire académique est installé depuis peu ; il aura pour rôle de recenser, mesurer et structurer les actions de lutte contre les haines anti LGBT+.

Action n°5 : Accompagner le déploiement de l'observatoire académique et analyser les données recueillies.

=> Pilote : DSDEN19

=> Partenaires : cabinet de la préfecture

=> Indicateurs : nombre d'agents de l'éducation nationale formés et intégrés à l'observatoire académique, taux de mise en œuvre des directives de fonctionnement de l'observatoire au sein des établissements de Corrèze, nombre de signalements et évolution des signalements

Le manque d'informations à la disposition des autorités publiques ne permet pas d'obtenir un état des lieux exhaustif de l'homophobie et de la transphobie, ni de comprendre son évolution. Dès lors, il faut identifier des interlocuteurs au sein de la communauté LGBT+.

Les services de l'État se rapprocheront des associations LGBT+ structurées afin d'engager un dialogue. Ils les informeront de l'action publique de lutte contre l'homophobie et la transphobie en vue de constituer un réseau d'acteurs locaux.

Action n°6 : Établir une cartographie des acteurs représentatifs de la communauté LGBT+

=> Pilote : déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

=> Partenaires : cabinet de la préfecture, renseignements territoriaux, collectivités territoriales

=> Indicateurs : nombre d'associations identifiées, nombre de contacts, nombre de réunions

Des problématiques générales mais aussi particulière peuvent renforcer le sentiment d'isolement en milieu rural. Certaines villes ont toutefois créé des « safe spaces » et/ou ont désigné des référents LGBT+. Ces référents et représentants pourraient devenir des interlocuteurs pertinents pour mieux connaître la situation dans le milieu rural. Dès lors, les services de l'État encourageront le développement de ces initiatives.

Action n°7 : Identifier des interlocuteurs clés dans l'espace rural et encourager le développement d'initiatives et d'interlocuteurs de confiance

=> Pilote : déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

=> Partenaires : cabinet de la préfecture, renseignements territoriaux, collectivités territoriales

=> Indicateurs : nombre d'interlocuteurs identifiés et rencontrés

Enfin, des relais fiables permettront aux forces de l'ordre et aux médiateurs de mettre en place un canal de remontée d'informations. Ce dernier est nécessaire à la mise en œuvre d'une stratégie départementale efficace, en mesure d'alimenter la chaîne pénale.

Action n°8 : Organiser la remontée d'informations pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les LGBT+phobies.

=> Pilotes : police et gendarmerie nationales

=> Indicateurs : évolution des saisines des référents, évolution du nombre de saisines directes des parquets, évolution des signalements sur main courante, évolution des dépôts de plainte



3. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE MISE À JOUR DU PLAN

Le présent plan est établi pour la période 2024 – 2026. Il fera l'objet d'un premier retour lors de la réunion du CORAH du deuxième semestre 2024.

L'atteinte des objectifs du présent plan sera évaluée chaque année à l'occasion de la première réunion du CORAH. Les résultats obtenus et les observations recueillies devront permettre d'affiner les objectifs du plan et les critères d'évaluation.

La modification des axes et des actions peut intervenir à tout moment sur décision du préfet de la Corrèze. Cette modification sera présentée en CORAH. L'assemblée du CORAH peut demander la modification des axes et des actions, qui sera alors soumise à la validation du préfet de la Corrèze.

La première mise à jour intégrale du plan interviendra au cours de l'année 2026.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS À MENER :

OBJECTIFS	ACTIONS	PILOTES	INDICATEURS
OBJECTIF N°1 Communiquer plus largement auprès du public afin de libérer la parole des victimes et des témoins d'actes et de propos LGBTphobes	Action n°1 : Mettre en place une campagne départementale d'information et de sensibilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT+	Préfecture, pôle communication interministérielle	
	Sous-action 1.A : Associer les communes aux actions de communication et de sensibilisation via les magazines et gazettes	Préfecture, pôle communication interministérielle	Nombre de communes ayant publié des communiqués, nombre de communes ayant installé des affichages publics
	Sous-action 1.B : Travailler à l'émergence d'initiatives locales de lutte contre les LGBT+	Préfecture, cabinet	Nombre de communes ayant mis en œuvre une action locale de lutte contre les discriminations LGBTphobes
	Sous-action 1.C : Impliquer les clubs et fédérations sportives	SDJES	Nombre de clubs et fédérations locales ayant relayé une campagne de communication, nombre de clubs et fédérations locales ayant réalisé une campagne interne
	Action n°2 : Former les médiateurs sociaux sur la lutte contre les LGBTphobes	DDETSPP19	Nombre de médiateurs sociaux sensibilisés et formés, taux de médiateurs sensibilisés

OBJECTIFS	ACTIONS	PILOTES	INDICATEURS
OBJECTIF N°2 Renforcer la communication auprès des jeunes scolarisés	Action n°4 : Cibler les quartiers prioritaires politique de la ville (QPPV)	Délégué du préfet à la politique de la ville	Nombre de formations organisées, Nombre de personnes sensibilisées
	Action n°5 : Accompagner le déploiement de l'observatoire académique et analyser les données recueillies.	DSDEN19	Nombre d'agents de l'éducation nationale formés et intégrés à l'observatoire académique, taux de mise en œuvre des directives de fonctionnement de l'observatoire au sein des établissements de Corrèze, nombre de signalements et évolution des signalements
	Action n°6 : Établir une cartographie des acteurs représentatifs de la communauté LGBT+	Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité	Nombre d'associations identifiées, nombre de contacts, nombre de réunions
	Action n°7 : Identifier des interlocuteurs clés dans l'espace rural et encourager le développement d'initiatives et d'interlocuteurs de confiance	Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité	Nombre d'interlocuteurs identifiés et rencontrés
	Action n°8 : Organiser la remontée d'informations pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les LGBT+phobies	Police et gendarmerie nationales	Evolution des saisines des référents, évolution du nombre de saisines directes des parquets, évolution des signalements sur main courante, évolution des dépôts de plainte



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Corrèze

1 rue Souham BP250

19012 TULLE cedex

Tél : 05 55 20 55 20

prefecture@correze.gouv.fr

www.correze.gouv.fr

    @prefet19